Améliorer, aménager et projeter la ville de demain

Les grands projets en cours, la sécurité aux abords des sorties d'écoles, du lycée et des carrefours... La Ville d'Uzès améliore son cadre de vie et contribue à son environnement avec de nouveaux aménagements : radars pédagogiques solaires, nouvelles aires de jeux, modification du plan local d'urbanisme, un nouvel équipement pour la salle polyvalente. Les gradins déployables, multidirectionnels réjouiront spectateurs et organisateurs dès la fin de l'année. L'enrichissement du patrimoine historique uzétien se poursuit avec l'acquisition d'un manuscrit authentique d'André Gide consultable à la médiathèque, la programmation des restaurations 2012 de la copie d'un compoix du XVIIè siècle et de trois registres des délibérations du conseil municipal de la période révolutionnaire conservés aux archives municipales.

Sécurité aux abords de la ville : civisme, prudence et économie d'énergie

Deux radars clignotants préviennent des passages de piétons. Un radar indique la vitesse de l'automobiliste à son arrivée dans la ville et l'incite à freiner.

Maîtrise des coûts et d'énergie : trois radars pédagogiques viennent d'être installés devant l'école maternelle du Parc, avenue Georges Pompidou, au croisement de l'avenue de la gare et de l'avenue du 8 mai ainsi que sur l'avenue des Cévennes, la route d'Alès.

Ces installations sont alimentées par des capteurs solaires qui ne génèrent aucune consommation électrique pour la ville. Ils sont autonomes et peuvent être déplacés à l'envi.

Sensibiliser et inciter à une conduite responsable envers les piétons : enfants, familles et passants, tels sont les objectifs prioritaires. Les récentes dégradations du matériel démontrent l'irrespect de la vie d'autrui. La sécurité est une priorité pour tous, nos enfants et nos familles. **Respectons-la et respectons-les !**

En parallèle, les services de la voirie poursuivent leur campagne de réfection des passages piétons dans la ville. En juin, une quarantaine de passages ont été repeints. Les zones les plus sensibles sont restaurées, au
https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/archives/travaux-de-2011/ameliorer-amenager-et-projeter-la-ville-de-demain?

moins deux fois par an, suite aux dégradations rapides liées aux flux des automobilistes.

Des aires de jeux toutes neuves pour les bouts de choux

De nouvelles aires de jeux viennent d'être installées pour accueillir les chérubins, accompagnés de parents, grands-parents et nounous, au parc du Duché, aux Amandiers et aux Mûriers. Jugé vétuste par l'usure du temps et les incivilités, la Ville investit dans un équipement plus performant aux critères de qualité et de sécurité certifiés.

L'hygiène et la propreté sont une des priorités. Un revêtement en sol souple permet d'amortir les chutes soit sur gravier ou sur dalles synthétiques. Les peintres de la Ville ont réalisé les panneaux pédagogiques rappelant les consignes de sécurité. L'investissement se porte à 42 100 € ttc. Là aussi, chacun est invité à prendre ses responsabilités pour conserver un matériel de qualité destiné aux tout-petits.

La société C dans l'air de Soubès dans l'Hérault est intervenue pour le compte de la ville. Elle propose un large éventail de jeux aux fonctions attractives et ludiques. Conçus pour divertir les tout-petits et les plus grands avec toboggan, mât à grimper, mur d'escalade, cachettes... Ces jeux participent à développer l'éveil, la motricité et le vivre ensemble des petits et des grands. Un complément aux installations fraîchement réalisées sera fait d'ici juin 2012. A découvrir bientôt.

Lycée Gide : stationnement interdit aux abords du lycée

A compter du jeudi 8 décembre, le stationnement est interdit de l'angle de la rue du collège à l'angle de la rue St Firmin côté lycée Charles Gide sur toute sa longueur.

Cette mesure vient d'être prise par la commune pour répondre au renforcement du plan Vigipirate en vigueur, pour réguler la circulation, et pour conforter le lycée dans la sécurité des abords de l'établissement aux heures de sorties et entrées des lycéens. Pour autant les riverains ne sont pas oubliés. Onze places de parking leur sont dédiées dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite côté lycée ainsi qu'une zone de livraison.

Urbanisme et aménagement : la 4è modification du PLU est en ligne

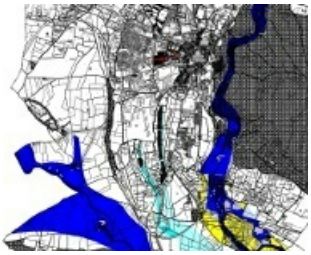

La **4è modification du Plan Local d'Urbanisme** est désormais en ligne dans la rubrique urbanisme, plan local d'urbanisme, PLU. Le **schéma directeur d'assainissement** est principalement concerné.

Celui-ci définit à l'échelle parcellaire et pour l'ensemble du territoire les modalités d'assainissement collectif et non collectif. Cette quatrième modification tient compte des modifications apportées au zonage d'assainissement :

- quelques parcelles des zones urbaines : Ud, Ub et Uc d'assainissement collectif sont reclassées en zone Uda d'assainissement autonome.
- Pour chaque zone urbaine, Uda et Uea d'assainissement individuel, un indice 1, 2, ou 3 complète l'information des filières.
- Le règlement du PLU mentionne dans l'article 4 des zones urbaines : Ud et Ue, les filières d'assainissements préconisées, les superficies minimales des zones étant elles déjà imposées.
- Quelques zones, à l'inverse, mutent d'une zone d'assainissement autonome en une zone d'assainissement collectif, il s'agit notamment de parcelles situées au nord-ouest du Mas d'Azur : secteur de la Plateforme et du Pas du loup.

Pour plus de renseignements, contactez le service urbanisme au 04 66 03 48 48 ou par mail.

Des gradins déployables pour la salle polyvalente, une nouvelle scène artistique

Installation des gradins déployables dans la salle polyvalente, un nouveau voeu exprimé et accordé aux initiatives culturelles

A compter du 13 décembre, la salle polyvalente d'Uzès s'équipe de nouveaux gradins escamotables, multidirectionnels et déplaçables pour accueillir l'offre culturelle de la ville dont la programmation théâtrale de l'ATP d'Uzès.

Seul aménagement manquant à cette salle ouverte sur toutes les idées artistiques. La priorité s'est portée sur l'optimisation de l'espace en le rendant polyvalent et pluriel. Il peut désormais accueillir les spectacles en

https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/archives/travaux-de-2011/ameliorer-amenager-et-projeter-la-ville-de-demain?

plus des réceptions diverses dont les repas.

Doublet, société spécialisée dans l'équipement culturel, fabricant français de Lille a été sélectionnée sur ce marché public. Elle est intervenue notamment sur les tribunes du stade de France et l'installation des 5000 places pour le palais Saint Sauveur de Lille. La phase d'assemblage démarre par l'installation pièce par pièce des gradins. Les finitions suivront avec la pose de la moquette et des fauteuils dans les teintes bordeaux-opéra. Suivront les réglages techniques de la tribune et la formation du personnel pour une livraison avant Noël. Cette salle contient désormais 229 places assises tout confort et 6 places dédiées aux personnes à mobilité réduite devant la scène.

Le coût de l'investissement est de 133 000 € ttc. Quel beau cadeau pour l'ensemble des initiatives culturelles et artistiques que compte la ville dont le prestigieux festival de danse contemporaine, Uzès danse ou encore les Nuits musicales d'Uzès et l'ensemble des projets portés par nombreux d'entre vous.

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)